

La présente traduction en français est fournie à titre gracieux et uniquement à des fins d'information. En cas de divergence ou d'incohérence entre la présente traduction et la version anglaise, la version anglaise prévaudra

CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL

LE PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL (LE « CONTRAT ») EST CONCLU ENTRE LA PERSONNE ACCEPTANT LES PRÉSENTES CONDITIONS (« VOUS ») ET LA SOCIÉTÉ (TELLE QUE DÉFINIE CI-DESSOUS). IL S'APPLIQUE À TOUT LOGICIEL CONCÉDÉ SOUS LICENCE PAR LA SOCIÉTÉ À VOUS. VOUS CONFIRMEZ ÊTRE HABILITÉ À ACCEPTER LE PRÉSENT CONTRAT AU NOM DE VOTRE EMPLOYEUR/CONTRACTANT.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT CONTRAT AVANT DE POURSUIVRE L'INSTALLATION ET/OU L'UTILISATION DU LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU SYSTÈME EST SOUMISE AUX CONDITIONS ÉNONCÉES DANS LE PRÉSENT CONTRAT. EN UTILISANT LE SYSTÈME, VOUS ACCEPTEZ LE PRÉSENT CONTRAT ET CONVENEZ D'ÊTRE LIÉ PAR SES CONDITIONS. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS D'ÊTRE LIÉ PAR LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT, VOUS NE POUVEZ PAS ACCÉDER AU SYSTÈME NI L'UTILISER.

LE PRÉSENT CONTRAT S'APPLIQUE À TOUS LES VISITEURS, UTILISATEURS ET AUTRES PERSONNES QUI ACCÈDENT AU SYSTÈME OU L'UTILISENT, CHACUN D'EUX AGISSANT POUR VOTRE COMPTE, ET VOUS ÊTES RESPONSABLE DES ACTES ET OMISSIONS DE CES VISITEURS, UTILISATEURS ET AUTRES PERSONNES COMME S'IL S'AGISSAIT DE VOS PROPRES ACTES ET OMISSIONS.

LE PRÉSENT CONTRAT RÉGIT VOTRE UTILISATION ACTUELLE ET FUTURE DU SYSTÈME ET REMPLACE TOUT ACCORD ANTÉRIEUR QUE VOUS AVEZ CONCLU AVEC LA SOCIÉTÉ OU SES AFFILIÉS CONCERNANT LE SYSTÈME.

LE PRÉSENT CONTRAT RÉGIT ÉGALEMENT LA PROPRIÉTÉ ET L'UTILISATION DES DONNÉES (Y COMPRIS TOUTES DONNÉES UTILISATEUR), DE LA PI DE LA SOCIÉTÉ ET DES LIVRABLES, QUI ONT ÉTÉ COLLECTÉS, PRODUITS OU GÉNÉRÉS PAR LA SOCIÉTÉ OU SES AFFILIÉS AVANT, À LA DATE OU APRÈS LA DATE DU PRÉSENT CONTRAT.

Sauf définition contraire, les termes commençant par une majuscule utilisés dans le présent Contrat ont les significations qui leur sont attribuées à l'Annexe I jointe aux présentes.

1. Licence.

(a) La Société vous accorde par les présentes, et vous acceptez par les présentes, une licence personnelle, révocable, non transférable et non exclusive pendant la Durée afin d'utiliser le Système de la manière suivante : (i) installer et utiliser le Système au Lieu ; et (ii) accéder aux Livrables, le tout uniquement pour vos propres opérations commerciales internes, et à aucune autre fin, sous réserve de votre respect du présent Contrat et de toute autre condition d'utilisation applicable (la « **Licence** »).

(b) Le Système peut, de temps à autre, contenir des éléments de tiers (y compris des logiciels libres) et vous acceptez de respecter les conditions de toute licence de tiers applicable à ces éléments lorsque la Société vous en informe (par exemple, lorsqu'un lien contenant une liste de ces licences sur un site web maintenu par la Société vous est communiqué dans la section d'aide ou de paramètres du Système).

(c) Vous serez responsable de tous les utilisateurs accédant au Système depuis votre Lieu (à l'exception des droits administratifs de la Société lui permettant d'accéder au Système) ou pour votre compte (vous-même et chacun d'eux étant un « **Utilisateur** »), y compris en veillant à ce que ces Utilisateurs utilisent le Système strictement conformément au présent Contrat et aux autres conditions d'utilisation applicables. Toute utilisation du Système par vous ou par un Utilisateur contraire aux dispositions du présent Contrat sera réputée constituer un manquement substantiel de votre part au présent Contrat.

(d) Pendant la Durée, et à tout moment pendant votre utilisation du Système, vous devrez respecter toutes les lois, règles et réglementations applicables.

2. Données Utilisateur.

(a) La Société reconnaît que les Données Utilisateur vous appartiennent et que la Société ne dispose d'aucun droit en lien avec les Données Utilisateur, sauf dans la mesure expressément autorisée par le présent Contrat et par toute condition d'utilisation applicable de la Société.

(b) Vous serez seul responsable de la légalité, de la fiabilité, de l'intégrité, de l'exactitude, de la qualité, du contenu, de l'utilisation et de tous les autres aspects des Données Utilisateur.

(c) Dans la mesure où des Livrables contiennent des Données Utilisateur, vous accordez par les présentes à la Société une licence non exclusive, irrévocable, perpétuelle, transférable, pouvant faire l'objet de sous-licences, libre de redevances et mondiale lui permettant d'utiliser, charger, exécuter, stocker, transmettre, afficher, copier, adapter, traduire, modifier, améliorer, maintenir, reproduire, distribuer, communiquer au public et développer davantage les Données Utilisateur, de préparer des œuvres dérivées à partir de celles-ci, de commercialiser et d'exploiter autrement ces Données Utilisateur à toute fin, et vous reconnaissez que la Société aura le droit d'utiliser les Données Utilisateur aux fins d'amélioration du Système ou d'équipements, logiciels ou services similaires associés à ce Système ou à des équipements similaires, notamment l'analyse de données agrégées et l'analyse comparative entre différents utilisateurs ou des publications scientifiques.

(d) Vous déclarez et garantisiez que : (i) vous détenez les Droits de Propriété Intellectuelle relatifs à vos Données Utilisateur ou êtes autorisé à accorder une licence à la Société et à ses Affiliés pour utiliser les Données Utilisateur dans la mesure où elles incluent des données de tiers, et avez obtenu toutes les licences, permissions et consentements nécessaires, et effectué toutes les informations nécessaires, afin d'utiliser vos Données Utilisateur et de permettre à la Société et à ses Affiliés d'utiliser et de divulguer les Données Utilisateur comme prévu par le présent Contrat ; (ii) vous disposez des droits nécessaires pour accorder à la Société la licence et les droits visés à la Section 2(c) ; (iii) vos Données Utilisateur ne violent ni ne portent atteinte à aucun Droit de Propriété Intellectuelle ni à aucun autre droit, y compris tout droit de propriété, droit à l'image ou droit au respect de la vie privée, de toute personne, société ou entité, ou de tout autre tiers ; et (iv) les Données Utilisateur saisies, téléversées, transmises ou autrement fournies dans le Système ne sont pas illicites ou dommageables, ne contiennent pas, ne transmettent pas et n'activent pas de code nuisible, n'endommagent pas, ne détruisent pas, ne perturbent pas, ne désactivent pas, n'altèrent pas, n'interfèrent pas avec, ni n'entravent ou ne nuisent de quelque manière que ce soit au Système, aux systèmes de la Société ou à la fourniture de services par la Société à un tiers.

(e) Vous indemniserez, défendrez et dégagez de toute responsabilité la Société, ses Affiliés, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés et agents respectifs, contre toute perte, tout coût, toute dépense ou toute responsabilité résultant de ou découlant de (i) toute non-conformité aux lois, règles et réglementations relatives aux Données Utilisateur telles qu'indiquées ci-dessus, (ii) tout manquement de votre part à la Section 2(b) ou (iii) toute réclamation d'un tiers introduite contre la Société ou l'un de ses Affiliés dans la mesure où cette réclamation allègue que les Données Utilisateur ou une partie de celles-ci portent atteinte aux Droits de Propriété Intellectuelle d'un tiers.

3. Partage de données, téléchargements et captures d'écran.

- (a) Le cas échéant, vous pourrez télécharger certains Livrables depuis le Système et effectuer des captures d'écran (les « **Téléchargements** »).
- (b) Le cas échéant, vous pourrez partager les Téléchargements avec des tiers à condition qu'ils ne contiennent aucune donnée personnelle d'un tiers.
- (c) Vous n'aurez pas le droit de vendre ou de revendre les Téléchargements, captures d'écran ou toute information provenant du Système à un tiers, ni de les vendre, revendre ou autrement les proposer à un concurrent de la Société.
- (d) Vous serez entièrement responsable de la manière dont vous utilisez les Téléchargements et/ou les captures d'écran.
- (e) En cas de violation des limitations prévues à la présente Section 3, la Société aura le droit de résilier le Contrat avec effet immédiat.

4. Droits de Propriété Intellectuelle de la Société.

- (a) Tous les droits, titres et intérêts afférents au Système (y compris, sans limitation, tous les Droits de Propriété Intellectuelle relatifs au Logiciel, aux Livrables, à la Documentation et aux métadonnées) sont et resteront la propriété exclusive de la Société. Rien dans le présent Contrat ne constitue une renonciation aux Droits de Propriété Intellectuelle de la Société en vertu de quelque loi que ce soit. Vous reconnaissez qu'aucun titre ni droit de propriété sur le Système ne vous est accordé, à l'exception du droit limité d'utilisation du Système expressément énoncé à la Section 1(a) du présent Contrat.
- (b) Vous reconnaissez que le Logiciel, les Livrables, les Données, la Documentation et les métadonnées, à l'exclusion des Données Utilisateur (qu'elles soient collectées ou générées avant, à la date ou après la date du présent Contrat), ainsi que tous les Droits de Propriété Intellectuelle y afférents (la « **PI de la Société** »), appartiennent exclusivement à la Société et, dans la mesure où ils ne sont pas déjà détenus par la Société, sont par les présentes cédés à la Société par vous (y compris le droit d'engager, d'introduire, de contester, de défendre et d'interjeter appel dans le cadre de procédures, réclamations ou actions et d'obtenir réparation (et de conserver tous dommages-intérêts recouvrés) au titre de toute atteinte ou de toute autre cause d'action découlant de la titularité de l'un quelconque de ces droits, dans chaque cas qu'ils existent actuellement ou à l'avenir) (dans le cas des Données et Livrables futurs et des Droits de Propriété Intellectuelle y afférents, avec effet immédiat dès leur création et en tant que cession future de droits d'auteur). La PI de la Société restera la propriété exclusive de la Société pendant et après la Durée, et vous ne devez pas utiliser ni divulguer des Données, les Systèmes et/ou les Téléchargements sauf dans la mesure expressément autorisée par le présent Contrat.
- (c) Si, pour quelque raison que ce soit, y compris en vertu du droit applicable, la cession des droits sur la PI de la Société ci-dessus n'est pas effective, vous renoncez par les présentes, de manière inconditionnelle et irrévocable : (i) à faire valoir vos droits en vertu du droit applicable à l'égard des Données et des Livrables ; et (ii) accordez à la Société une licence exclusive, irrévocable, perpétuelle, transférable, pouvant faire l'objet de sous-licences, libre de redevances et mondiale lui permettant d'utiliser, charger, exécuter, stocker, transmettre, afficher, copier, adapter, traduire, modifier, améliorer, maintenir, reproduire, distribuer, communiquer au public, développer davantage et préparer des œuvres dérivées à partir de cette PI de la Société.
- (d) La Société vous accorde par les présentes, et vous acceptez par les présentes, une Licence personnelle, révocable, non transférable et non exclusive pendant la Durée afin d'utiliser les Livrables uniquement pour vos propres opérations commerciales internes, et à aucune autre fin, sous réserve de votre respect du présent Contrat et de toute autre condition d'utilisation applicable.
- (e) La Société se réserve tous les droits afférents (i) à toutes les conceptions, détails d'ingénierie et autres données relatifs au Système (sous réserve de la Section 5 ci-dessous), (ii) à toutes les œuvres originales, programmes informatiques, découvertes, inventions, savoir-faire et techniques découlant du Système, et/ou (iii) à tous produits ou services développés à la suite du Système. Le Système contient des secrets d'affaires de la Société, y compris, sans limitation, la version du code source et la conception spécifique du Logiciel.
- (f) Vous aviserez rapidement la Société par écrit de toute atteinte ou autre violation des Droits de Propriété Intellectuelle de la Société (y compris la PI de la Société) dont vous auriez connaissance et coopérerez raisonnablement avec la Société, aux frais de celle-ci, pour la défense et la protection de ces Droits de Propriété Intellectuelle.

5. Utilisations interdites.

- (a) **Utilisations interdites du Système.** Sauf et uniquement dans la mesure où l'une des restrictions suivantes est expressément interdite par la loi applicable ou dans la mesure expressément autorisée par les conditions de licence régissant l'utilisation de tout composant open source inclus dans le Logiciel, vous acceptez de ne pas : (i) modifier, adapter, traduire, décompiler, désassembler ou procéder à l'ingénierie inverse du Système, ni décoder le Système de toute autre manière, ni créer des œuvres dérivées fondées sur celui-ci ; (ii) vendre, concéder sous licence ou sous-licence, louer, céder, transférer, nantir ou partager vos droits au titre du présent Contrat avec ou à toute autre personne ; (iii) installer le Logiciel sur un serveur de sorte qu'il soit accessible via un réseau public ; (iv) utiliser toute copie de sauvegarde ou d'archivage du Logiciel, ou permettre à toute autre personne d'utiliser ces copies, à toute fin autre que le remplacement d'une copie originale détruite ou défectueuse, dans le cadre d'un service bureau ou d'un accord d'externalisation, ou utiliser autrement le Système d'une manière non expressément autorisée par le présent Contrat ; (v) créer des « liens » Internet non autorisés vers le Système, ou « encadrer » ou « refléter » tout contenu du Système sur tout autre serveur ou appareil sans fil ou connecté à Internet ; (vi) copier toute idée, caractéristique, fonction ou élément graphique propriétaire du Système ; (vii) supprimer ou modifier tout numéro de brevet, nom commercial, avis de droit d'auteur, avis de marque, numéro de série, étiquette, balise ou autre marque, symbole ou légende d'identification inclus dans le Système, apposé sur celui-ci ou intégré à celui-ci ou à toute partie de celui-ci ; (viii) utiliser les installations ou capacités du Système pour mener toute activité illégale, solliciter l'exécution de toute activité illégale ou exercer toute autre activité portant atteinte aux droits de la Société ou d'un tiers ; ou (ix) relier le Système à tout système tiers, sauf autorisation de la Société.
- (b) **Utilisations interdites de la PI de la Société.** Vous acceptez de ne pas, sauf dans la mesure expressément autorisée par la loi applicable : (i) copier toute PI de la Société sous quelque format que ce soit ; (ii) transmettre toute PI de la Société, sous quelque format que ce soit, à tout autre tiers ; et (iii) concéder sous licence, louer, vendre ou permettre l'accès à toute PI de la Société à des tiers sous quelque format que ce soit.

6. Disponibilité et mises à niveau.

- (a) Vous reconnaissez que la Société peut, de temps à autre, mettre à niveau ou modifier tout composant et/ou toute fonctionnalité du Logiciel et/ou du Système à sa seule discrétion, sans préavis, à condition qu'il n'en résulte aucune diminution substantielle des fonctionnalités. Tout nouveau composant et toute nouvelle fonctionnalité seront soumis au présent Contrat, ainsi qu'à toutes conditions d'utilisation supplémentaires que la Société pourrait publier pour ces services ou fonctionnalités spécifiques. La Société ne sera pas tenue de fournir une assistance pour les

versions ou publications antérieures du Logiciel au-delà de 12 mois à compter de la date à laquelle la Société a publié la version ou publication ultérieure du Logiciel.

(b) La Société s'engage à déployer des efforts raisonnables afin de tenter de fournir l'accès au Système 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Toutefois, l'accès au Système pourra être interrompu à certaines occasions pour maintenance, mises à niveau et réparations, ce que vous reconnaissez comme une fonction nécessaire assurée par la Société, ou en raison de défaillances des liaisons et équipements de télécommunication échappant au contrôle de la Société. Dans la mesure permise par la loi applicable et sous réserve de toute disposition impérative de la loi du pays dans lequel vous résidez, la Société n'assumera aucune responsabilité pour toute perte de revenus ou de Données Utilisateur pouvant en résulter.

(c) VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE, DANS LA MESURE LA PLUS LARGE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE ET SOUS RÉSERVE DE TOUTE DISPOSITION IMPÉRATIVE DE LA LOI DU PAYS DANS LEQUEL VOUS RÉSIDEZ, LE SEUL ET UNIQUE RECOURS EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ D'ACCÉDER AU SYSTÈME CONSISTE À RÉSILIER LE PRÉSENT CONTRAT PAR NOTIFICATION À LA SOCIÉTÉ. La Société peut modifier ou interrompre, temporairement ou définitivement, le Système ou toute partie de celui-ci, à tout moment et à sa seule discrétion. La Société n'a aucune obligation de stocker, conserver ou vous fournir une copie de tout contenu que vous fournissez lors de l'utilisation du Système. Vous êtes responsable de la sécurisation et de la conservation de vos propres Données Utilisateur.

7. Indemnisation.

La Société assurera votre défense contre toute réclamation, demande, action ou procédure introduite contre vous par un tiers alléguant que le Logiciel et/ou le Système (les « **Produits indemnisés** ») portent atteinte, détournent ou violent autrement les droits de propriété intellectuelle de ce tiers, et vous indemnisera de tous dommages-intérêts, honoraires d'avocat et frais définitivement mis à votre charge ou convenus dans le cadre d'un règlement par la Société résultant de cette réclamation. Si votre utilisation des Produits indemnisés fait l'objet, ou si la Société estime qu'elle est susceptible de faire l'objet, d'une réclamation pour contrefaçon, la Société pourra, à sa seule option et à ses frais : (a) remplacer ou modifier ces Produits indemnisés afin qu'ils ne soient pas contrefaisants et soient substantiellement équivalents en fonctionnalité aux Produits indemnisés faisant l'objet d'une injonction ; (b) obtenir pour vous le droit de continuer à utiliser les Produits indemnisés selon les conditions du présent Contrat ; ou, si les options (a) et (b) ne sont pas commercialement raisonnables, (c) résilier le présent Contrat. L'obligation d'indemnisation susmentionnée de la Société ne s'appliquera pas dans la mesure où la réclamation applicable est attribuable à : (1) la modification du Produit indemnisé par une partie autre que la Société, ou une partie agissant sur ses instructions, ou si elle est fondée sur vos spécifications ou exigences ; (2) la combinaison des Produits indemnisés avec des produits ou procédés non fournis par la Société ; (3) toute utilisation des Produits indemnisés en violation substantielle du présent Contrat ; ou (4) tout Produit indemnisé fourni dans le cadre d'un essai gratuit.

8. Exclusion de garantie.

LE SYSTÈME EST FOURNI PAR LA SOCIÉTÉ « EN L'ÉTAT » ET, DANS LA MESURE LA PLUS LARGE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE ET SOUS RÉSERVE DE TOUTE DISPOSITION IMPÉRATIVE DE LA LOI DU PAYS DANS LEQUEL VOUS RÉSIDEZ, LA SOCIÉTÉ EXCLUT ET DÉCLINE PAR LES PRÉSENTES TOUTES CONDITIONS, GARANTIES ET DÉCLARATIONS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, NON EXPRESSÉMENT PRÉVUES PAR LE PRÉSENT CONTRAT, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES OU ORALES, LÉGALES, USUELLES, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE OU À UNE FIN PARTICULIÈRE, OU D'ABSENCE D'ATTEINTE AUX DROITS DE TIERS. EN OUTRE, LA SOCIÉTÉ DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE RELATIVE À LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE CONFORMITÉ AUX LOIS, RÈGLEMENTS OU AUTRES PUBLICATIONS OFFICIELLES GOUVERNEMENTALES APPLICABLES À L'UTILISATEUR FINAL, QUI RELÈVERA DE VOTRE SEULE RESPONSABILITÉ. VOUS ACCEPTEZ EXPRESSÉMENT QUE LA SOCIÉTÉ NE DÉCLARE NI NE GARANTIT QUE LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME SERA EXACT, ININTERROMPU OU EXEMPT D'ERREURS.

9. Exclusion des dommages indirects.

DANS LA MESURE LA PLUS LARGE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE ET SAUF EN CAS DE DÉCÈS OU DE DOMMAGE CORPOREL DANS LA MESURE OÙ IL EST CAUSÉ PAR LA NÉGLIGENCE DE LA SOCIÉTÉ, LA SOCIÉTÉ NE SERA RESPONSABLE, QUE CE SOIT EN MATIÈRE CONTRACTUELLE, DÉLICTELLE, Y COMPRIS POUR NÉGLIGENCE, OU AUTREMENT, ENVERS VOUS OU TOUT TIERS D'AUCUN : (I) DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL OU CONSÉCUTIF ; OU (II) PERTE OU DOMMAGE AFFECTANT LES REVENUS COMMERCIAUX, LES PROFITS OU LA CLIENTÈLE, OU LES DONNÉES OU DOCUMENTATIONS PERDUES OU ENDOMMAGÉES, SUBI PAR TOUTE PERSONNE, DÉCOULANT DE, LIÉ À OU EN RAPPORT AVEC TOUTE UTILISATION DU SYSTÈME, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. RIEN DANS LES PRÉSENTES CONDITIONS NE LIMITE NI N'EXCLUT LA RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES AFFILIÉS EN CAS DE FAUTE LOURDE, DE MANQUEMENT INTENTIONNEL ET DE VIOLATION D'OBLIGATIONS DÉCOULANT DE RÈGLES D'ORDRE PUBLIC, ET EN TOUT ÉTAT DE CAUSE DANS LA MESURE OÙ UNE TELLE LIMITATION OU EXCLUSION N'EST PAS AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE.

10. Limitation de responsabilité.

LA RESPONSABILITÉ CUMULÉE MAXIMALE DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES AFFILIÉS AU TITRE DU PRÉSENT CONTRAT, Y COMPRIS LA RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU SYSTÈME, SERA LIMITÉE AU MONTANT DE LA COUNTERPARTIE TOTALE PAYÉE PAR VOUS OU VOTRE ORGANISATION AU TITRE DU CONTRAT DE VENTE AU COURS DES DOUZE (12) MOIS PRÉCÉDANT L'INCIDENT À L'ORIGINE DE LA RESPONSABILITÉ. RIEN DANS LES PRÉSENTES CONDITIONS NE LIMITE NI N'EXCLUT LA RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES AFFILIÉS DANS LA MESURE OÙ CELA N'EST PAS AUTORISÉ PAR LA LOI APPLICABLE. LES PARTIES CONVIENNENT EXPRESSÉMENT QUE SI UNE LIMITATION OU DISPOSITION CONTENUE DANS LES SECTIONS 8 À 10 OU EXPRESSÉMENT MENTIONNÉE DANS CELLES-CI EST JUGÉE INVALIDE EN VERTU D'UNE LOI OU RÈGLE DE DROIT APPLICABLE, ELLE SERA, DANS CETTE MESURE, RÉPUTÉE SUPPRIMÉE. SI LA SOCIÉTÉ DEVIENT RESPONSABLE D'UNE PERTE OU D'UN DOMMAGE QUI AURAIT AUTREMENT ÉTÉ EXCLU, CETTE RESPONSABILITÉ SERA SOUMISE AUX AUTRES LIMITATIONS ET DISPOSITIONS DES PRÉSENTES SECTIONS 8 À 10.

11. Durée et résiliation.

Le présent Contrat prendra effet lorsque vous cliquez pour l'accepter ou l'acceptez autrement, et restera en vigueur jusqu'à sa résiliation conformément au Contrat ou jusqu'à la résiliation du Contrat de Vente pour quelque raison que ce soit (la « **Durée** »). La Société aura le droit de résilier le présent Contrat si : (i) vous manquez substantiellement au présent Contrat (a) sur notification écrite si ce manquement est impossible à corriger ; ou (b) si ce manquement peut être corrigé, sur notification écrite de 30 jours vous informant de ce manquement si celui-ci n'est pas corrigé à l'expiration du délai de notification, et votre capacité à utiliser le Système prendra automatiquement fin. Le Contrat prendra

automatiquement fin ou expirera selon les mêmes conditions que le Contrat de Vente. À la résiliation : (i) votre droit à toute licence au titre du présent Contrat et de toutes conditions d'utilisation applicables prendra automatiquement fin et vous cesserez toute utilisation ultérieure du Système, des Données, des Téléchargements et des Livrables ; et (ii) vous retournerez, supprimerez ou détruirez sans délai, à la seule discrétion de la Société, tous les Livrables et Téléchargements en votre possession, sous quelque format que ce soit. Les Sections 1(b), 2(c) à (e), 3(b), 4 et 7 à 14 survivront à toute résiliation du présent Contrat.

12. Confidentialité.

Toutes les informations non publiques, confidentielles ou propriétaires de la Société ou de ses Affiliés, y compris les spécifications, documents, données ou opérations commerciales, divulguées par la Société ou ses Affiliés à vous ou à un autre Utilisateur, qu'elles soient divulguées oralement ou divulguées ou consultées sous forme écrite, électronique ou autre forme ou support, et qu'elles soient ou non marquées, désignées ou autrement identifiées comme « confidentielles » en lien avec le présent Contrat, sont confidentielles, exclusivement destinées à l'exécution du présent Contrat, et ne peuvent être divulguées ni copiées sauf autorisation préalable écrite de la Société ou disposition expresse du présent Contrat. À la demande de la Société, vous retournerez sans délai tous les documents et autres éléments reçus de la Société ou de l'un de ses Affiliés. La Société et ses Affiliés auront droit à une injonction en cas de violation ou de menace de violation de la présente Section. La présente Section ne s'applique pas aux informations dont vous pouvez démontrer qu'elles sont : (i) dans le domaine public ; (ii) connues de vous au moment de leur divulgation ; ou (iii) légitimement obtenues par vous auprès d'un tiers sur une base non confidentielle.

13. Confidentialité de vos données.

Chaque partie respectera ses obligations au titre (a) de la législation applicable en matière de protection des données, et aucune partie n'exercera ses droits ni n'exécutera ses obligations au titre du présent Contrat d'une manière qui conduirait l'autre partie à violer toute législation applicable en matière de protection des données, et (b) de toutes conditions d'utilisation applicables de la Société.

14. Divers.

(a) **Effet obligatoire.** Le présent Contrat liera les parties et bénéficiera à celles-ci, ainsi qu'à leurs successeurs, représentants légaux et ayants droit respectifs, y compris, dans votre cas, tout successeur ou cessionnaire de tout ou partie substantielle de votre activité ou de vos actifs commerciaux, quelle que soit la manière ou la forme de la succession ou de la cession, et indépendamment du fait que le successeur ou cessionnaire ait ou non possession de tout ou partie du Système.

(b) **Notifications.** Toutes les notifications devant être données au titre du présent Contrat, sauf indication contraire, devront être faites par écrit et remises à l'adresse que vous avez indiquée dans le Contrat de Vente. Toute notification pourra être remise par courrier électronique, en main propre ou par courrier recommandé de première classe, affranchi, avec accusé de réception demandé, et sera réputée donnée à la date ouvrable de son envoi par courrier électronique, de sa remise en main propre ou trois (3) jours après son envoi postal.

(c) **Divisibilité.** L'invalidité ou l'inopposabilité de l'une quelconque des dispositions du présent Contrat n'affectera pas la validité ou l'opposabilité des autres dispositions du présent Contrat, qui resteront pleinement en vigueur. Si une disposition du présent Contrat est, pour quelque raison que ce soit, jugée invalide ou inopposable par une juridiction compétente, elle sera interprétée de manière à la rendre valide et opposable en la limitant quant à sa durée, son objet ou sa portée géographique selon ce qui est requis par la loi applicable.

(d) **Absence de renonciation.** Tous les droits, privilèges et recours accordés à la Société seront réputés cumulatifs et non exclusifs, et l'exercice de l'un quelconque de ces recours ne sera pas réputé constituer une renonciation à tout autre droit, privilège ou recours. Aucune condition du présent Contrat ne sera réputée avoir fait l'objet d'une renonciation par la Société, et aucune fin de non-recevoir ne pourra être opposée à la Société, sauf consentement écrit de la Société.

(e) **Droits des tiers.** Aucune personne autre que vous, la Société ou un Affilié de la Société n'aura le droit de faire appliquer l'une quelconque de ses conditions.

(f) **Modification.** Le présent Contrat ne peut être amendé, modifié ou complété autrement que par écrit, comme convenu et signé par les deux parties, étant entendu que la Société se réserve le droit de modifier toute condition du présent Contrat à sa seule discrétion et déploiera des efforts raisonnables pour vous fournir un préavis de trente (30) jours en cas de modifications substantielles du présent Contrat. Votre utilisation continue du Système après la date d'effet de cette notification sera réputée constituer votre accord d'être lié par ladite modification.

(g) **Droit applicable et juridiction.** Le présent Contrat et tout litige ou réclamation, y compris tout litige ou réclamation non contractuel, découlant de celui-ci ou s'y rapportant seront régis, interprétés et compris conformément au droit de l'État de New York, à l'exclusion des dispositions de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, sans égard aux principes de choix ou de conflit de lois. Vous vous soumettez par les présentes irrévocablement et inconditionnellement à la compétence exclusive des tribunaux situés dans l'État de New York aux fins de tout litige ou réclamation, y compris tout litige ou réclamation non contractuel, découlant du présent Contrat ou s'y rapportant. Vous renoncez à toute objection relative au lieu de juridiction et à l'exercice de la compétence personnelle par ces tribunaux, et acceptez la signification des actes par courrier recommandé avec accusé de réception demandé.

(h) **Intégralité de l'accord.** Le présent Contrat, ainsi que tout bon de commande applicable et toutes conditions générales applicables relatives à la fourniture du Système, régissent votre utilisation du Système et constituent l'accord et l'entente complets, définitifs, exhaustifs et exclusifs entre les parties concernant l'objet des présentes, et remplacent toutes déclarations, propositions ou ententes antérieures. Chaque partie convient qu'elle ne disposera d'aucun recours au titre de toute déclaration, représentation, assurance ou garantie, qu'elle ait été faite innocemment ou par négligence, qui ne figure pas dans le présent Contrat. Chaque partie convient qu'elle ne disposera d'aucune réclamation pour fausse déclaration innocente ou négligente fondée sur toute déclaration contenue dans le présent Contrat.

Annexe I

« Affilié »	désigne toute entité qui, directement ou indirectement, contrôle la Société, est contrôlée par celle-ci ou est placée sous contrôle commun avec celle-ci. Aux fins de la présente définition, le terme « contrôle » (y compris ses formes apparentées « contrôlant », « contrôlé par » et « sous contrôle commun ») désigne : (a) la détention de plus de cinquante pour cent (+50 %) du capital social ou d'une autre participation dans une organisation ou entité ; (b) le pouvoir de contrôler ou de diriger autrement les affaires d'une organisation ou entité ; (c) dans le cas d'une organisation sans capital-actions, le pouvoir de contrôler la distribution des bénéfices ; ou (d) toute autre relation qui, en fait, entraîne un contrôle effectif sur la gestion, l'activité et les affaires d'une organisation ou entité.
« Contrat »	désigne le présent Contrat de licence utilisateur final.
« Société »	désigne (1) Intervet Inc., dont le siège social est situé au 126 East Lincoln Avenue, Rahway, NJ 07065, États-Unis (pour la version 1 de l'offre de produit) ; et (2) S.C.R. (Engineers) Limited, dont le siège social est situé au 18 Hamelacha St. Netanya POB 13564 Israel (pour la version 2 de l'offre de produit).
« PI de la Société »	a la signification qui lui est donnée à la Section 4(b).
« Données »	désigne toutes les données, textes, dessins et autres éléments collectés, incorporés, traités, générés ou développés sur tout support, y compris tout support électronique, optique, magnétique ou tangible, pendant toute partie du cycle de traitement des données d'utilisateur final, y compris le développement des Livrables, étant entendu que la définition de « Données » n'inclut pas les « Données Utilisateur ».
« Livrables »	désigne les analyses et rapports générés par le Système, ou constituant le résultat du Système, à la date du présent Contrat, avant ou après celle-ci, y compris les résultats du traitement par le Système des Données et/ou des Données Utilisateur.
« Dispositifs »	désigne toute infrastructure matérielle (y compris une oreille ou un collier ou tout autre matériel, y compris tout système d'exploitation qui y est intégré) qui peut vous être fournie sous différentes formes, telles que : (i) un terminal en boîtier unique pouvant être fixé à un mur ; ou (ii) un composant logiciel chargé sur votre PC.
« Documentation »	désigne tout document ou élément fourni par la Société avant, à la date ou après la date du présent Contrat décrivant l'utilisation et/ou les fonctionnalités du Système ou de toute partie de celui-ci. La Documentation peut être fournie sous toute forme, notamment électronique, imprimée ou autre, et comprend les manuels d'utilisation du produit, les manuels de référence, les guides d'installation ou l'aide en ligne.
« Téléchargements »	a la signification qui lui est donnée à la Section 3(a).
« Produits indemnisés »	a la signification qui lui est donnée à la Section 7.
« Droits de Propriété Intellectuelle »	désigne tous les droits de propriété intellectuelle actuels et futurs dans le monde entier, enregistrés ou non, y compris les droits relatifs aux inventions et créations, les droits d'auteur, les droits sur les topographies de semi-conducteurs, les secrets d'affaires et savoir-faire, les marques, noms commerciaux et marques de service, noms de domaine et URL, les œuvres protégées par droit d'auteur, dessins, formules, algorithmes, procédures, méthodes, techniques, programmes et autres éléments similaires, ainsi que tous enregistrements, graphiques, dessins, rapports, analyses, spécifications, autres écrits, logiciels informatiques (sous forme de code source et de code objet, y compris toutes notes de programmeurs ou développeurs, organigrammes, mémorandums et documents de conception), interfaces de programmation d'applications, protocoles, droits moraux et toute autre matérialisation de ce qui précède, sous quelque forme que ce soit, qu'ils soient ou non expressément énumérés aux présentes, susceptibles d'exister dans toute juridiction applicable, ainsi que les demandes et enregistrements correspondants, les droits de demander et d'obtenir, les renouvellements ou extensions de ceux-ci, et les droits de revendiquer la priorité de l'un quelconque de ce qui précède, ainsi que tous droits ou formes de protection similaires ou équivalents, avec tous droits et pouvoirs connexes nés ou acquis, y compris le droit d'engager, d'introduire, de contester, de défendre et d'interjeter appel dans le cadre de procédures, réclamations ou actions et d'obtenir réparation (et de conserver tous dommages-intérêts recouvrés) au titre de toute atteinte ou de toute autre cause d'action découlant de la titularité de l'un quelconque de ces droits, dans chaque cas qu'ils existent actuellement ou à l'avenir.
« Licence »	a la signification qui lui est donnée à la Section 1(a).
« Lieu(x) »	désigne vos lieux physiques dans lesquels les Dispositifs sont installés ou utilisés.
« Politique de confidentialité »	désigne la politique de confidentialité de la Société qui précise notamment la manière dont la Société traite vos données personnelles.
« Contrat de Vente »	désigne un contrat relatif à l'offre de produit qui inclut le Logiciel et le Système.
« Logiciel »	désigne le logiciel propriétaire et générique de la Société (en code objet uniquement), intégré aux Dispositifs et aux serveurs de la Société, qui vous est concédé sous licence via l'accès à un portail en ligne, une application ou autrement, auquel vous accéderez au moyen de votre compte et de vos identifiants de connexion.

« Système »	désigne l'ensemble logiciel global de la Société fournissant un service automatisé, y compris le Logiciel, la Documentation, les Téléchargements et les Livrables.
« Durée »	a la signification qui lui est donnée à la Section 11.
« Utilisateur »	a la signification qui lui est donnée à la Section 1(c).
« Données Utilisateur »	désigne les Données que vous fournissez ou qui sont autrement saisies dans le Système par vous ou du fait des mouvements ou de l'apparence d'animaux ou de poissons, constituant les données brutes non traitées relatives à ces mouvements ou à cette apparence, à l'exclusion de toute donnée personnelle telle que définie par notre Politique de confidentialité, laquelle régira ces données personnelles.
« Vous »	a la signification qui lui est donnée dans le préambule du Contrat.

Interprétation

Dans le présent Contrat :

- Les titres des Sections, Annexes et paragraphes sont fournis uniquement par commodité et n'affecteront pas l'interprétation du présent Contrat.
- Toute référence à une loi ou disposition légale s'entend de cette loi ou disposition telle que modifiée ou rééditée. Toute référence à une loi ou disposition légale inclut toute législation subordonnée adoptée en vertu de cette loi ou disposition légale, telle que modifiée ou rééditée.
- Toute expression introduite par les termes notamment, y compris, en particulier ou toute expression similaire sera interprétée comme illustrative et ne limitera pas le sens des mots qui précèdent ces termes.
- Toute référence à « écrit » ou « par écrit » inclut les courriers électroniques.